

Echo du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 9 juin 2015 et a débattu des sujets suivants :

Travaux sur les bâtiments :

Les travaux de réhabilitation sur les logements communaux libérés sont terminés. Le remplacement des fenêtres et portes-fenêtres sont en cours. Celles qui sont constituées de PVC sont posées. Les autres qui sont en bois sont en fabrication.

Deux logements étaient libres, le plus petit a été loué à des jeunes étudiants. Le plus grand a fait l'objet de deux candidatures qui sont à étudier.

Marché de travaux de voirie :

Un avis d'appel d'offre public a été publié pour un marché de travaux à bon de commande pour les réfections et créations de voirie, terrassement et réseaux divers. Quatre entreprises ont répondu à cette offre. La commission d'appel d'offre a classé les quatre dossiers suivant une grille de critères de sélection. Le choix de l'entreprise CHAMBARD, la mieux classée sur la grille de sélection, a été validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Délibérations :

Le Maire présente l'évolution du nombre de délégués à la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin suite au recours de la ville de St Marcellin. Le nombre de conseillers communautaires passe de 45 à 39 délégués. De ce fait, la commune de St Bonnet de Chavagne perd un délégué.

Robert Pinet propose l'abandon de son poste de délégué communautaire au profit de Jean-Claude Darlet qui était déjà membre du bureau exécutif de la Communauté de Communes. Le Conseil Municipal entérine unanimement cette proposition.

Le Maire propose au Conseil Municipal la suppression de différentes lignes de non valeurs qui représentent la somme de 1,32 euros. Cette régularisation est votée à l'unanimité.

Point sur le budget :

Le comparatif détaillé budget / réalisé au 09 juin 2015 est parcouru sur les sections de fonctionnement et d'investissement. Il est fidèle aux prévisions budgétées.

Divers :

Le Maire a informé le Conseil Municipal sur les réformes territoriales et l'état d'avancement des différentes lois. Les projets de fusions des intercommunalités et des communes ont été abordés. Les règles, les conséquences, les points positifs et négatifs de la fusion de plusieurs communes ont été débattus entre les conseillers municipaux. Quel avenir pour des communes comme St Bonnet de Chavagne demain ?